



**24^e CHALLENGE INTERNATIONAL DAMESTOY
FLEURET HOMME SENIORS
12 et 13 avril 2003**

LIEU DE LA COMPETITION

Circuit National disputé au Fleuret Homme sénior, le 24^e DAMESTOY se déroulera les **SAMEDI 12 avril (après-midi) et DIMANCHE 13 avril 2003**, gymnase Nelson Paillou (ex gymnase Kergomard), 53 rue Pauline Kergomard – 33800 Bordeaux.

Tel : 05 56 92 95 24 Fax: 05 56 91 76 13 Mail : bec.escrime@free.fr

RECOMPENSES

Cette compétition, placée sous le patronage de la Fédération Française d'Escrime, sera dotée de prix de valeur récompensant les huit finalistes. A l'instar des années précédentes, les lots seront composés de :

« Louis d'or », vins des Grands Châteaux Bordelais, Produits régionaux.

ORGANISATION

L'accueil des tireurs débutera dès le vendredi 11 avril 2003.

A l'issue de la première journée (samedi 12), vin d'honneur et dîner réuniront tireurs, accompagnateurs et organisateurs.

Durant toute la compétition, un service de restauration sera assuré par les membres bénévoles de notre club.

BUS DEPLACEMENT « Cars Rapides Bordelais »

Un bus affrété par le Bordeaux Etudiants Club Escrime effectuera les parcours aux horaires suivants : **Samedi** :

Aéroport - Hôtel KYRIAD – Gymnase : 10 H

Gymnase – Mairie : 10 H 30 et retour

Gymnase – Hôtel KYRIAD : 22 H 30

Dimanche : Hôtel KYRIAD – gymnase : 7 H 30

Gymnase – Gare St Jean : 15 H et 17 H

Gymnase – Aéroport : 18 H.

RESERVATION HOTEL

Hôtel KYRIAD - Partenaire du B.E.C. ESCRIME

66 à 78 rue de Tauzia – 33800 BORDEAUX

Tel : 05 56 91 55 50 (33556915550) Fax : 05 56 91 08 41 (33556910841)

A 150 mètres à Droite en sortant de la gare St Jean

TARIF SPECIAL BEC ESCRIME, préciser compétition DAMESTOY

Chambre 1 ou 2 personnes 29 € la nuit, 6.10 € le petit déjeuner

PALMARES DU CHALLENGE

1979	PEZZINI	R.C.F.	FRANCE	1992	WENDT		AUTRICHE
1980	FLAMENT	R.C.F.	FRANCE	1993	LHOTELLIER	MELUN	FRANCE
1981	LEMENAGE	B.E.C.	FRANCE	1994	LAMBERT	TOUR D'AUVER.	FRANCE
1982	VALENTIN	LE PECQ	FRANCE	1995	OMNES	R.C.F.	FRANCE
1983	THEUERKAUFF	BONN	R.F.A.	1996	PLUMENAIL	R.C.F.	FRANCE
1984	OMNES	CHARENTON	FRANCE	1997	GOLUBITSKY		UKRAINE
1985	GROC	R.C.F.	FRANCE	1998	NEUT	R.C.F.	FRANCE
1986	LAURIE	AUBERVILLIERS	FRANCE	1999	LAMBERT	R.C.F.	FRANCE
1987	JOLYOT	R.C.F.	FRANCE	2000	ZHANG Jie		CHINE
1989	LAURIE	AUBERVILLIERS	FRANCE	2001	ROBIN	SE du St HENINOIS	FRANCE
1990	BUSA		HONGRIE	2002	FERRARI	O.G.C. NICE	FRANCE
1991	OMNES	R.C.F.	FRANCE				

REGLEMENT DE LA COMPETITION

ARTICLE 1 **DEROULEMENT**

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le Cahier des Charges de la F.F.E.
La compétition est ouverte à tous les tireurs français et étrangers nés en 1986, en règle avec la F.F.E. ou la F.I.E.
Les cadets devront présenter obligatoirement la justification de leur double surclassement.

ARTICLE 2 **FORMULE DE L'EPREUVE (Entrée progressive)**

SAMEDI 12 avril 2003

- 1^{er} tour de poule Appel : 14 h 30 - Scratch : 15 h 00 - Début : 15 h 30

Les tireurs français situés au classement national actualisé de la 65^e place jusqu'aux tireurs non classés,
Les tireurs étrangers non classés F.I.E. s'inscrivant individuellement ou par l'intermédiaire de leur club,
décalage par clubs et nations.

- 2^e tour de poule Appel : 16 h 00 - Scratch : 16 h 30 - Début : 17 h 00

Les tireurs qualifiés au 1^{er} tour de poule,
Les tireurs français situés au classement national actualisé de la 33^e place à la 64^e place,
Les tireurs étrangers non classés F.I.E. engagés sous l'égide de leur Fédération représentant une sélection nationale,

Les tireurs étrangers classés F.I.E. de la 65^e place et plus, décalage par clubs et nations.

- Possibilité d'un 3^e tour de poule en fonction du nombre d'engagés.

DIMANCHE 13 avril 2003

- 1^{er} tour de poule Appel : 8 h 00 - Scratch : 8 h 30 - Début 9 h 00

Les qualifiés à l'issue du dernier tour de poule de samedi,
Les tireurs français situés au classement national actualisé de la 1^{er} à la 32^e place,
Les tireurs étrangers figurant dans les 64 premiers du classement F.I.E, décalage par clubs et nations.

- Tableau élimination directe sans repêchage jusqu'à la finale, pas de décalage.

➤

ARTICLE 3 **ENGAGEMENTS**

Les engagements devront nous parvenir le **10 avril 2003 au plus tard**. Aucun engagement ne sera pris le jour de la compétition.

Droit d'engagement est fixé à **8 euros** par tireur. Le « Club France », les militaires et les tireurs étrangers sont exemptés de ce droit.

Engagement à envoyer à **Mr Bernard AUDREN**, 88 rue de Pessac, 33000 Bordeaux, France
Tel : 05 56 96 48 01(33556964801) Fax : 05 56 96 19 20 (33556961920) E-mail : bet-audren@wanadoo.fr

ARTICLE 4 Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément au chapitre V du R.I. de la F.F.E.

ARTICLE 5 Les clubs inscrivant 5 tireurs ou plus seront tenus de présenter un arbitre.

ARTICLE 6 Le directoire technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition.
Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.I.E. et F.F.E. pour le bon déroulement du Challenge.